



SOCIETE DE TIR DE TOULON

1337, Chemin de la Planquette - LA GARDE 83130

04 94 08 32 98

tirtoulon83@orange.fr

La Société de tir de TOULON organise la COUPE 45

SAMEDI 16 MAI 2026

Cette manifestation ouverte à tous les tireurs licenciés est sponsorisée par :
L'armurerie LE PISTOLIER

ARME : Pistolet semi-automatique exclusivement en calibre 45 (11,43 mm)

Crosse d'origine (appui paume, frein de bouche non autorisés).

Canon 6 pouces maximum. Poids de détente supérieur à 1 k 360

EPREUVE : **PRECISION** : 5 balles d'essai + 20 balles de match (2 séries de 10 en 10 minutes)

VITESSE : 5 balles d'essai + 20 balles de match (2 séries de 5 en 20 secondes)
et (2 séries de 5 en 10 secondes)

TIR : Position de tir I.S.S.F avec Tir à deux mains autorisé.

Pas d'incident de tir autorisé. Ramassage des douilles uniquement après autorisation.

MUNITIONS : Disponibles sur place.

ENGAGEMENT : 15 Euros. Les inscriptions doivent être accompagnées d'un chèque libellé

à l'ordre de Société de tir de Toulon pour le **jeudi 30 avril 2026 dernier délai.**

CLASSEMENT : TOUTES CATEGORIES CONFONDUES

RECOMPENSES : Lots offerts par LE PISTOLIER et LA SOCIETE DE TIR DE TOULON

VIN D'HONNEUR et REMISE des PRIX : à l'issue de la compétition.

1 Gros lot (jambon entier) par tirage au sort parmi les présents

NOM DU CLUB :

N° licence	NOM - Prénom	Adresse mail	Numéro de série	Somme

SERIES (début du tir): N° 1 13h 00 - N° 2 14 h 45 - N° 3 16 h 00

NOTA : Suivant l'IMPORTANTANCE DU NOMBRE DE TIREURS DANS LES SERIES, l'organisation se réserve le droit de déplacer certains participants d'une série dans l'autre ou d'annuler la dernière série.